

Indicateurs clés

| | |
|--|------------------|
| Actif Net Total (en €) | 1 135 625 042,92 |
| Actif Net Actions (en €) | 32 096 206,47 |
| VL Actions (en €) | 1 009,17 |
| Dividende 2022 (en % rapporté à la VL du 31/12/2021) | 1,25 |

Performances glissantes dividendes réinvestis*

| | |
|---------------------|---------|
| 1 mois | -1,58 % |
| YTD | -2,28 % |
| 1 an | -1,45 % |
| 3 ans* | 0,54 % |
| 5 ans* | |
| Depuis la création* | 1,10 % |

Volatilité du portefeuille annualisée

| | |
|-------|--------|
| 1 an | 2,64 % |
| 3 ans | 2,18 % |
| 5 ans | |

Patrimoine immobilier

Nombre d'actifs 45

* annualisée.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Caractéristiques de la part F

| | |
|---|----------------------------------|
| Code ISIN | FR0013418027 |
| Forme juridique | SPPICAV |
| Date de création de la part | 30/04/2019 |
| Société de gestion | Swiss Life Asset Managers France |
| Dépositaire | Société Générale |
| Effet de levier en % (Loan to Value) | 13,3% |
| Durée de placement recommandée | 8 ans minimum |
| Valorisation | Bi-Mensuelle |
| Dividende | Versement annuel |
| Conditions de souscription/rachat | Ordre J avant 12h |
| Frais de gestion/fct prélevés en 2021 | 1,07% TTC (actif net) |
| Frais d'exploitation immobilière en 2021 | 0,19% TTC (actif net) |
| Valeur IFI 2021 (résidents) | 372.35 |
| Valeur IFI 2021 (non résidents) | 242.19 |
| Commission de souscription - acquise (taux actuel appliqué) | 3% |
| Commission de souscription - non-acquise | 3% maximum |
| Commission de rachat - acquise | néant |
| Commission de rachat - non-acquise | néant |

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé



« Cet OPCI majoritairement investi directement ou indirectement en actifs immobiliers physiques présente un risque moyen de perte en capital, soit un niveau 4. La catégorie de risque actuel associé à cet OPCI n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie de risque la plus faible n'est pas synonyme d'un investissement « sans risque ». Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie. Il peut en résulter pour l'actionnaire une perte en capital »

EDITO

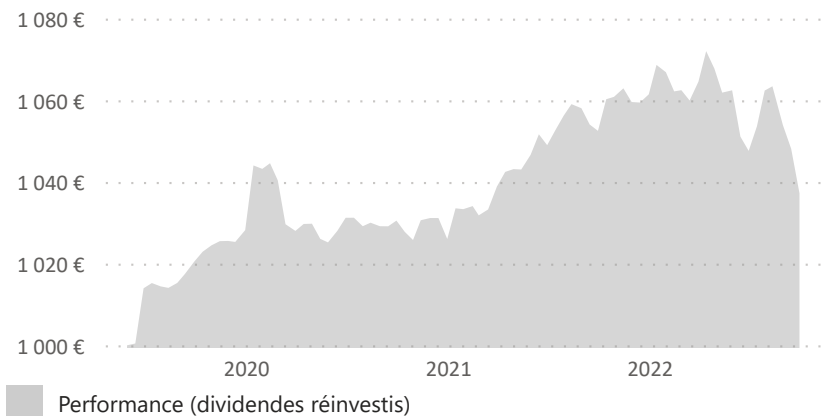
Avec une position toujours sévère des principales banques centrales mondiales et particulièrement de la Réserve Fédérale aux Etats-Unis qui continue de remonter agressivement ses taux directeurs dans une optique de contrôle et de réduction de l'inflation, le mois de Septembre a de nouveau été marqué par une dégradation du sentiment de marché des investisseurs et donc des principaux indices boursiers.

ESG Dynapierre a toutefois su maîtriser l'impact de la forte volatilité des marchés financiers grâce à une poche financière et de foncières cotées stratégiquement contenue en volume représentant respectivement 6,69% et 5,15% de l'actif brut, et ce afin de conserver une exposition relativement faible aux actifs cotés tout en mettant l'emphase sur la performance issue de l'immobilier physique représentant 64,74% de son actif brut au 30/09/2022.

Suite à la campagne d'expertise trimestrielle, cette poche d'immobilier physique a par ailleurs été revalorisée de 0,13% à périmètre constant à fin septembre, démontrant à nouveau la qualité et la stabilité du portefeuille. Les actifs de commerce et le portefeuille d'hôtels situés en Espagne ont de leur côté particulièrement bien performé avec une hausse de 2,86% observée sur le trimestre, portée par la reprise massive du tourisme estival et une redynamisation du marché espagnol.

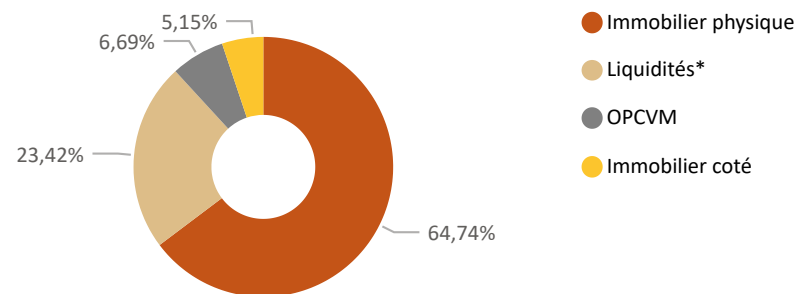
La performance dividendes réinvestis au mois de septembre pour la part C s'élève à -2,28%.

Evolution de la performance dividendes réinvestis depuis la création (30/06/2011)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps

Répartition du portefeuille (en % de l'Actif Brut Total)



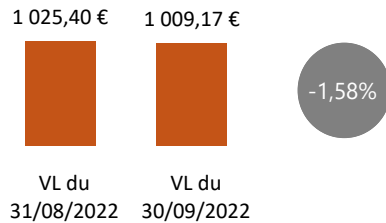
Objectif/Limites

| | |
|---------------------|---------------|
| Immobilier coté | 9% (maximum) |
| Immobilier physique | 51-65% |
| Liquidités* | 10% (minimum) |
| OPCVM | 30% (maximum) |

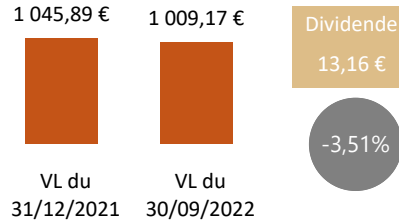
*et autres actifs circulants

Evolution de la VL et historique des dividendes versés

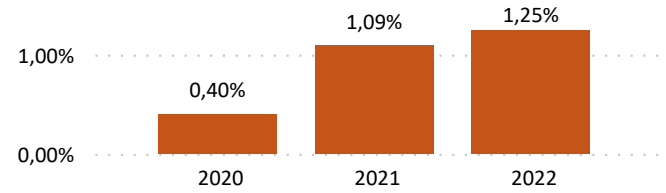
Sur un mois



Depuis le début de l'année



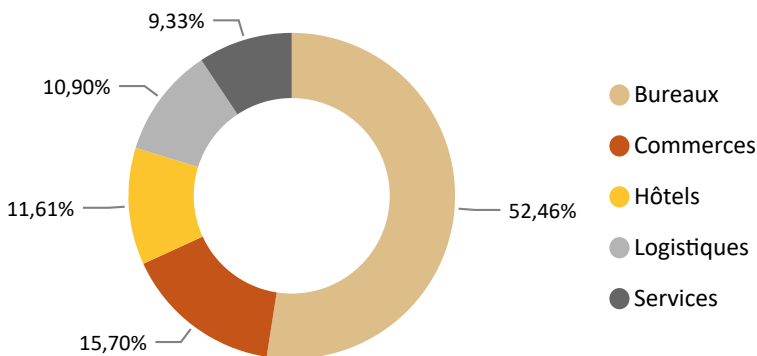
Historique des dividendes versés (en % rapporté à la VL au 31/12 de l'année précédente)



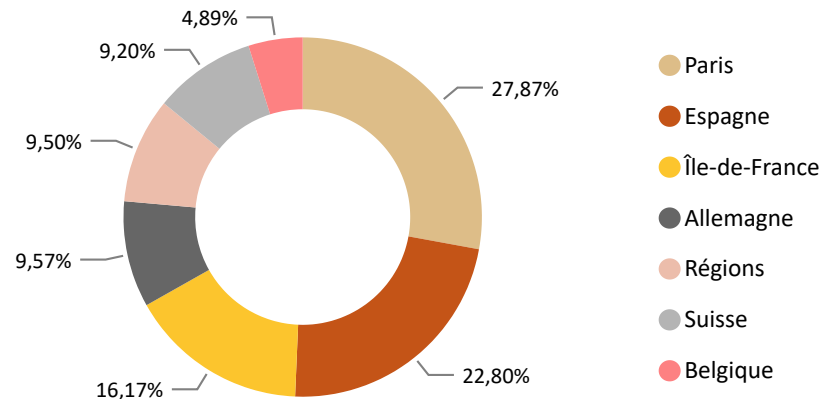
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Patrimoine immobilier physique

Répartition du portefeuille par segment de marché (base valeur retenue dans la VL)

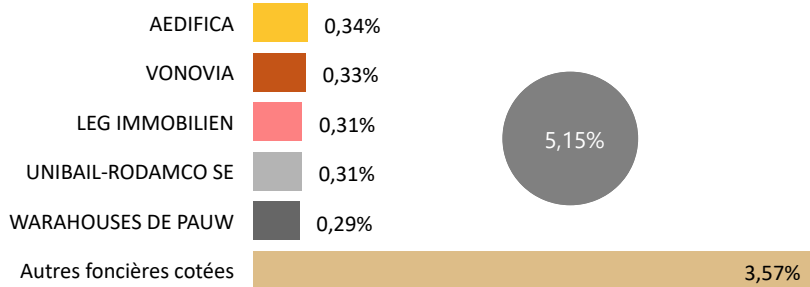


Répartition du portefeuille par zone géographique (base valeur retenue dans la VL)

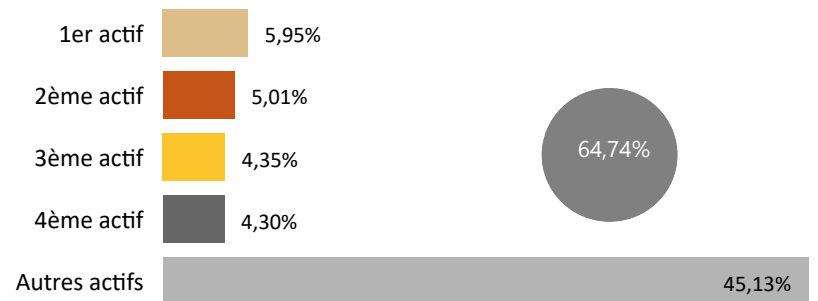


Immobilier coté et autres actifs financiers

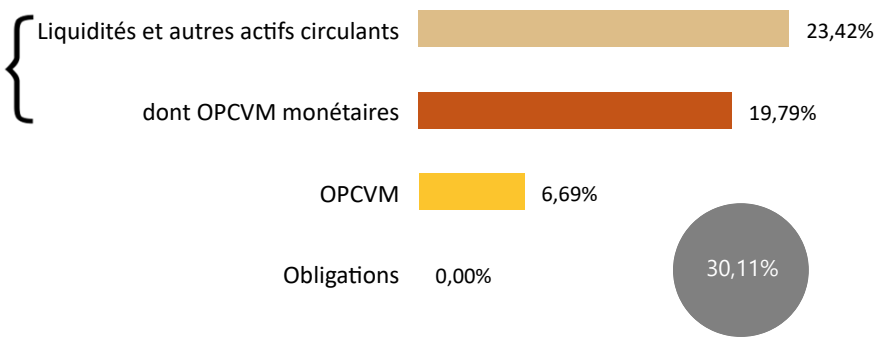
TOP 5 des foncières cotées (en % de l'Actif Brut Total)



Concentration des actifs immobiliers (en % de l'Actif Brut Total)



Répartition des autres actifs financiers (en % de l'Actif Brut Total)



Informations de gestion

Stratégie d'investissement

SwissLife ESG Dynapierre est une Société de Placement à Prépondérance Immobilière à Capital Variable (SPPICAV) dont l'allocation cible est de 60% minimum d'immobilier, de 30% maximum d'actifs financiers et de 10% minimum de liquidités. La stratégie sur la poche immobilière consiste à sélectionner des immeubles à usage d'habitation ou professionnel (bureaux, commerces, hôtels, logistique). Les gérants privilégieront des emplacements recherchés dans des marchés actifs avec une taille moyenne par rapport à leur marché de façon à faciliter des arbitrages à terme. Le ratio maximum d'endettement total, bancaire et non bancaire, direct et indirect, de la SPICAV sera limité à 40% maximum de la valeur des actifs immobiliers.

Avertissements

SwissLife ESG Dynapierre détient majoritairement (directement et/ou indirectement) des immeubles dont la vente exige des délais qui dépendront de l'état du marché immobilier. Si les contraintes de liquidité de l'OPCI l'exigent, le délai de règlement des demandes de rachat peut être porté à 2 mois maximum. Par ailleurs, la somme que vous récupérerez pourra être inférieure à celle que vous aviez investie (risque de perte en capital), en cas de baisse de la valeur des actifs de SwissLife ESG Dynapierre, en particulier du marché de l'immobilier, sur la durée de votre placement. La durée de placement recommandée est de huit (8) ans minimum.

Document non contractuel et non exhaustif réalisé à des fins d'information par Swiss Life Asset Managers France. Ce document ne constitue pas une recommandation, une sollicitation d'offre, ou une offre d'achat, de vente ou d'arbitrage de parts de l'OPCI. Pour une complète information, vous pouvez télécharger le prospectus sur le site internet fr.swisslife-am.com ou contacter le Service Clients au 01 45 08 79 70.

Swiss Life Asset Managers France - Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 671 167 € - Agrément AMF n° GP 07000055 - 499 320 059 RCS

Marseille APE 6630Z Tour la Marseillaise - 2 bis boulevard Euroméditerranée - Quai d'Arcen - 13002 Marseille Cedex 2 (Siège Social) - 153, rue Saint-Honoré - 75001 Paris